Paraît lorsque la Municipalité le juge nécessaire

(Affiché dans les trois villages et publié sur le site communal).

N° 10/2025

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch greffe@goumoens.ch







Fêtes de fin d'année - Fermeture de l'Administration communale et du Centre de tri

La population est priée de prendre note que les bureaux seront fermés les 24, 25 et 26 décembre 2025, ainsi que du 31 décembre 2025 au 5 janvier 2026 à 8h00.

La déchetterie sera fermée les jeudis 25 décembre 2025 et 1er janvier 2026.

Tables de Noël – Pro Senectute Vaud

Vous souhaitez partager l'esprit de Noël et recevoir chez vous un ou des seniors de la région pour un repas festif dans une atmosphère familiale entre le 16 et 26 décembre ? Ou vous êtes retraité et désirez rejoindre une Table de Noël chez des habitants de la région ?

Renseignements auprès de Mme Mehregan Joseph, coordinatrice des Tables conviviales, au 021 646 17 21 ou *mehregan.joseph@vd.prosenectute.ch*. Délai d'inscription : <u>vendredi</u> 05.12.2025.

Concert de Noël des enfants

La chantée de Noël par les élèves de l'école de Goumoëns aura lieu le mercredi 10 décembre prochain, à 18h00, dans la cour de l'école. A l'issue du concert, une boisson chaude vous sera servie. Afin de prendre soin de notre planète, merci d'apporter votre tasse! Au plaisir de vous voir nombreux pour soutenir et encourager les enfants!

Fenêtres de l'Avent

Vous trouverez le calendrier avec les adresses des fenêtres sur le site communal, affiché dans les piliers publics, ainsi que dans les différents commerces du village.

Elections communales 2026

Nous rappelons à toutes les citoyennes et tous les citoyens que les listes de candidature pour les élections communales 2026 sont à déposer du 5 au 12 janvier 2026, 12h00 dernier délai.



Engagez-vous, la Commune a besoin de vous!

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site communal www.goumoens.ch rubrique élections/votations.

Municipalité

Suite à la démission de M. Benjamin Jaquier de la Municipalité au 31 décembre 2025, les dicastères desquels il était en charge sont répartis de la façon suivante :

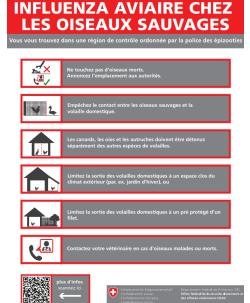
• Voirie: M. Paul Mermoud

• Eclairage public : M. Gilles Bezençon

• Environnement et ORPCi : M. Marc Dumartheray

• Police : M. Philippe Jamain

La Municipalité tient par ces quelques lignes à remercier M. Jaquier pour son investissement et son professionnalisme durant l'exercice de sa fonction au sein de l'Exécutif et lui souhaite plein succès tant dans sa vie professionnelle que personnelle.



Cas de grippe aviaire en Suisse

Suite à la confirmation de nouveaux cas de grippe aviaire chez les oiseaux sauvages en Suisse, nous vous invitons à prendre connaissance des mesures de prévention valables.

L'affiche de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) est consultable sur le site communal www.goumoens.ch et aux piliers publics.

Déneigement des routes et chemins communaux

Afin de ne pas perturber le service de voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle que

• toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique.

L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégâts.

Pour le surplus, il est précisé que

• les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits.

Les employés communaux vous en sont reconnaissants.

La Municipalité souhaite d'ores et déjà à chacune et chacun de belles Fêtes de fin d'année et forme ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

